



Assemblée générale

Débat

**Points 37 « La situation au Moyen-Orient »
et 38 « La question de Palestine » de l'agenda**

New York, le 25 mai 2021

Déclaration de Mme Pascale Baeriswyl,
Représentante Permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la conclusion d'un cessez-le-feu au Proche-Orient, après onze jours d'hostilités. Elle félicite l'Égypte pour les efforts déployés, en coordination avec les Nations Unies, pour contribuer à rétablir le calme.

La situation humanitaire est particulièrement préoccupante à Gaza. A cet égard, la Suisse souligne l'importance de garantir l'accès humanitaire, y compris le maintien de l'ouverture sans entrave de tous les points de passages vers la bande de Gaza, conformément au droit international humanitaire. Les populations civiles palestiniennes et israéliennes n'ont que trop souffert de ce nouveau cycle de violence, qui a fait nombre de victimes et de blessés, parmi lesquels de nombreux enfants. Il s'agit désormais de déployer tous les efforts possibles pour que cette tragédie ne se répète pas.

La Suisse enjoint toutes les parties à respecter le cessez-le-feu et à utiliser cette dynamique pour initier un processus de paix crédible à même de résoudre les causes profondes du conflit, conformément au droit international et aux paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité. La Suisse appelle une nouvelle fois toutes les parties à respecter leurs obligations au regard du droit international et à cesser immédiatement toute mesure unilatérale compromettant la solution à deux États, conformément à la résolution 2334 du Conseil de sécurité. Pour être durables, les efforts de reconstruction doivent s'insérer dans un tel processus.

La Suisse reste préoccupée par la poursuite des violences en Israël et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et par la vague d'arrestations y relative. Elle appelle les dirigeants israéliens et palestiniens à s'abstenir de toute action ou rhétorique provocatrice et à prendre position contre la violence. Une coexistence pacifique entre Israéliens et Palestiniens n'est possible que si les droits de chacun sont fondés sur le principe d'égalité. Pour la Suisse, la préservation du statu quo historique sur le Haram al-Sharif / Mont du Temple et la coexistence pacifique de tous les résidents de Jérusalem doivent être garantis conformément au droit international.

La Suisse soutient la vision formulée par le Conseil de sécurité d'une région où deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Elle rappelle que Gaza fait partie intégrante du futur Etat palestinien et qu'aucun effort ne doit être épargné pour parvenir à une véritable réconciliation nationale qui mette fin à la division. La Suisse reste à disposition des parties pour faciliter la reprise d'un dialogue en vue d'une solution négociée à deux Etats, seule capable de mener à une paix juste et durable. Il est temps d'offrir cette perspective aux jeunes générations israéliennes et palestiniennes.

Unofficial translation

Mr. President,

Switzerland welcomes the conclusion of a ceasefire in the Middle East after eleven days of hostilities. It commends Egypt for its efforts, in coordination with the United Nations, to contribute to restoring calm.

The humanitarian situation in Gaza is particularly worrisome. In this regard, Switzerland stresses the importance of guaranteeing humanitarian access, including keeping all crossings into the Gaza Strip open without hindrance, in accordance with international humanitarian law. Palestinian and Israeli civilians have suffered all too much from this new cycle of violence, which has resulted in many victims and injuries, including many children. Every effort must now be exerted to ensure that this tragedy is not repeated.

Switzerland calls on all parties to respect the ceasefire and to use this momentum to initiate a credible peace process that can resolve the root causes of the conflict, in accordance with international law and internationally agreed parameters, including Security Council resolutions. Switzerland reiterates its call on all parties to respect their obligations under international law and to immediately cease all unilateral measures that undermine the two-state solution, in accordance with Security Council Resolution 2334. To be sustainable, reconstruction efforts must be part of such a process.

Switzerland remains concerned about the continuing violence in Israel and the West Bank, including East Jerusalem, and the related wave of arrests. It calls on Israeli and Palestinian leaders to refrain from provocative actions and rhetoric and to take a stand against violence. Peaceful coexistence between Israelis and Palestinians is only possible if the rights of both are based on the principle of equality. For Switzerland, the preservation of the historical status quo on the Haram al-Sharif/Temple Mount and the peaceful coexistence of all residents of Jerusalem must be guaranteed in accordance with international law.

Switzerland supports the vision formulated by the Security Council of a region with two democratic states, Israel and Palestine, living side by side in peace and within secure and recognized borders. It recalls that Gaza is an integral part of the future Palestinian state and that no effort must be spared to achieve a true national reconciliation that puts an end to the division. Switzerland remains at the disposal of the parties to facilitate the resumption of a dialogue for a negotiated two-state solution, the only way to achieve a just and lasting peace. It is time to offer this perspective to the young Israeli and Palestinian generations.